

Sujet : [INTERNET] Enquête publique (Arrêté préfectoral DCL/BLCI/2021-70)

De : chrystelle.duboisszymanski <chrystelle.duboisszymanski@sfr.fr>

Date : 16/03/2022 14:28

Pour : pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Monsieur,

En application de l'arrêté cité en objet, je vous fait part de mes observations relatives à la demande de la commune de Condé sur Iton de sortir de Mensils sur Iton.

Je suis opposé à la proposition de défusion car Mesnils sur Iton pourrait se trouver destabilisée en terme de gestion de son personnel et se retrouver en sureffectif ce qui pourrait mettre en danger la bonne gestion des comptes publics et mettre en difficulté les investissements futures pour la collectivité.

Evitons le gaspillage de l'argent public et avançons dans des projets communs !

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes salutations distinguées.

Chrystelle Dubois-Szymanski

Cordialement,

Chrystelle Dubois-Szymanski

5 allée du parc

27240 AVRILLY

Tél : 02 32 62 57 90

Port : 06 43 01 73 24